

**Des contributions collaboratives de toute nature :
une source d'ouverture et de dynamisme aux Archives ?
La pratique de la Vendée**

*Communication donnée à la journée d'étude intitulée « consommateurs ou acteurs ?
Les publics en ligne des archives et des bibliothèques patrimoniales »
2 octobre 2015*

Le public des archives est-il consommateur ou acteur ? Cette interrogation portée par notre journée d'étude aurait encore paru gratuite il y a peu. Elle est désormais devenue vitale, tant sont importants les bouleversements de notre paysage où, finalement, le public occupe une place stratégique. On a pu se dispenser de cette question tout au long du dernier siècle, qui a été celui d'une ascension continue des archives, passées du statut de dépôts au rang d'institutions culturelles : l'élargissement régulier de leurs compétences a attiré des versements d'archives tels que leur masse a quintuplé depuis un demi-siècle, ce qui a suscité ce blanc manteau de nouveaux dépôts d'archives dont notre ministère a couvert la France en quelques décennies. Du public alors, il était peu question, sauf à maugréer assez souvent devant son afflux en croissance constante à partir des années 1960, devant la distraction qu'il apportait au cours de nos tâches habituelles, son inculture fréquente et son goût focalisé sur le seul état civil, un petit pour cent de nos nobles collections.

Bon gré, mal gré, la numérisation de l'état civil a été entreprise à l'aube de ce siècle, sans directive ni guère d'incitation, et elle n'est toujours pas achevée. Cette numérisation, suivie au cours de la dernière décennie d'une mise en ligne, a permis de résoudre un problème d'ordre public : auparavant, quel que soit en effet l'agrandissement de l'espace accordé au public, il s'y adaptait vite et s'y pressait à nouveau en beaucoup trop grand nombre. À vrai dire, cette question de simple police fut si bien résolue qu'on eut rapidement l'impression qu'internet avait siphonné nos salles de lecture, devenues d'autant plus désertes qu'on les avait rendues vastes. Pour la première fois sans doute, le public, qui n'avait jusqu'alors pas été une préoccupation, devenait un problème par son absence criante. Se serait-il donc comporté en "consommateur" repu par nos sites internet ? Ou est-il bien un "acteur", mais détourné par d'autres distractions ?

Nous voudrions manifester que l'activité collaborative est une façon d'approcher le public et de comprendre les raisons de son intérêt pour les archives. Dans un contexte où tout change apparemment, nous voudrions montrer qu'il est possible de nous appuyer sur de vieilles pratiques collaboratives et de les faire fructifier. Nous présenterons ensuite l'expérience de la Vendée, où cette activité est inscrite jusque dans l'organigramme de la direction des Archives. Enfin, nous tenterons d'en évaluer les charges et les bénéfices.

Les contributions collaboratives : de la continuité au changement

Pour comprendre comment se développe une politique collaborative, revenons au public. Évitions de parler de « publics » au pluriel, comme si nos différentes actions allaient correspondre à autant de profils et, finalement, nous permettre de cumuler des populations variées. Aux archives, le public présente un dénominateur commun assez fort pour autoriser un singulier. Il n'est jamais consommateur, et du reste aucune campagne publicitaire ne saurait le convaincre : quelle pertinence aurait une diffusion d'affiches comme en font pourtant les musées avec raison pour signaler une exposition ? Le consommateur culturel, sans être forcément passif, est avant tout réceptif devant ce qui a été produit pour lui, une exposition, un spectacle, un livre. Cette disposition réceptive n'est pas accordée à ce que lui offre un dépôt d'archives, dont le cœur n'est pas une salle d'exposition ni une salle de conférence, mais bien une salle de lecture. La particularité de cette salle est de n'attirer que des chercheurs, des acteurs de leur recherche particulière, quels que soient leur niveau de formation initiale et l'ambition de leur travail, qui peut n'être simplement que généalogique : les chercheurs sont doués d'une forte détermination ; ils fournissent un véritable effort dans la durée ; ils consacrent du temps à une étude qu'ils ont définie eux-mêmes et qui leur est propre ; ils en tirent au minimum des notes de travail, mais ils visent souvent une construction intellectuelle plus élaborée destinée, sous une forme ou une autre, à une publication, qu'elle soit réservée à un cercle familial ou portée par des media plus ambitieux.

Ce public si particulier des archives, qui est finalement plus scientifique que culturel, manifeste aussi une grande autonomie, même s'il est par ailleurs entièrement dépendant des clefs d'accès aux archives que lui auront préparées les archivistes. Il a décidé jadis tout seul d'envahir leurs salles de lecture puis de les déserrer, mais c'est afin de profiter pleinement des sites internet où il s'est démultiplié de façon exponentielle. Il sait y profiter de la variété des ressources qu'on lui offre, bien mieux qu'il ne le faisait en salle de lecture, où certains fonds d'archives demeuraient confidentiels au regard de leur consultation actuelle en ligne (prenons l'exemple des déclarations de succession).

La présence des archives sur internet a effectivement une énorme incidence sur leur consultation dès lors que sont réunis quelques critères favorables. Il s'agit d'abord d'ergonomie, celle des sites et des moyens d'accès aux analyses documentaires et aux images. Par ailleurs, la normalisation qu'impose l'électronique aux descriptions d'archives facilite grandement la mise en valeur de ces dernières, même si c'est au prix de nombreuses et lourdes contraintes pour l'archiviste. Celui-ci, tenu plus que jamais à une certaine perfection, est toutefois libéré de l'ancien modèle de l'instrument de recherche : sa production peut prendre des formes plus souples, inchoatives, aux limites assumées parce que provisoires mais aussi parce qu'ouvertes à des apports complémentaires, des ajouts ou des ajustements permanents venus de collègues ou du public, à l'aide duquel il peut faire appel sur tel ou tel point de contexte qui lui demanderait des recherches approfondies hors du fonds qu'il classe. Internet favorise en effet le contact avec le public si on en joue le jeu. De lui-même il dialogue, il s'informe, il informe aussi. Il participe ainsi à la collecte, lorsqu'il suggère dons ou prêts, à l'animation culturelle et scientifique, lorsqu'il propose des publications et signale conférences et manifestations, au travail même de mise en valeur des fonds lorsqu'il annote les données, les corrige ou les complète, et ce, de multiples façons comme nous allons le voir.

Tout cela est-il bien neuf ? Assurément non. Les instruments de recherche et les plus demandés n'étaient-ils pas ces tables de l'état civil que le public constitue depuis longtemps et dont la série dépassait en nombre de volumes tous les autres inventaires élaborés par les archivistes ? Nous disposions aussi en Vendée d'inventaires analytiques sommaires remis par des érudits qui avaient décrit des dizaines de milliers de minutes notariales. Les fonds ecclésiastiques – séries G et H – avaient par ailleurs été analysés en partie pièce à pièce par un archiviste diocésain. Des travaux universitaires facilitaient aussi la pénétration de certains fonds d'archives. Toute cette production, hétéroclite et non qualifiée par le ministère, prenait déjà place parmi les inventaires offerts au public. Les outils électroniques et internet encouragent aujourd'hui toutes ces initiatives dont il serait dommage de ne pas récupérer le fruit, avant que n'apparaissent autour de nos sites d'archives une galaxie de sites particuliers en offrant d'eux-mêmes des clefs d'accès...

Une expérience vendéenne.

Les « Noms de Vendée »

Sans prétendre épuiser l'inventaire des modèles collaboratifs, nous nous contenterons de décrire ici ceux que nous connaissons un peu pour les pratiquer en Vendée. L'exemple donné par l'indexation nominative est assez singulier pour servir à aborder la plupart des perspectives créées par l'action collaborative. L'histoire commence en 2009 par un don : celui d'un outil de publication en ligne d'une base d'indexation de l'état civil, fabriqué par un particulier. Cela tombait fort bien car nous n'en disposions pas, alors qu'un certain nombre de personnes nous avaient déjà remis 300.000 données sous la forme de diverses bases Excel. Le logiciel proposé en contenait pour sa part 400.000, fournies par quelques dizaines de personnes, en dehors de tout cadre associatif et avec la ferme volonté d'éviter toute diffusion payante. C'est cette détermination ainsi que la recherche d'une pérennisation du logiciel qui étaient à l'origine du rapprochement avec les Archives départementales.

Le don du logiciel fut accepté avec plaisir, mais on convint avec son concepteur qu'il fallait lui attribuer une appellation plus large, qui devint "Noms de Vendée"¹, et ouvrir l'indexation nominative à tout type d'archives, bien au-delà de l'état civil seulement. L'outil se révélait donc assez souple pour cela, tout en présentant comme caractéristique que les entrées devaient être filtrées, le public ne pouvant faire que des propositions avant leur validation. Ce fait, qui présente a priori un handicap par rapport à un système d'annotation libre, permet au contraire de protéger le travail des gros contributeurs de toute modification hypercritique : il faut en effet savoir reconnaître leur œuvre qui peut atteindre plusieurs centaines de milliers de données, et la traiter avec respect, un principe qui vaut pour toutes nos autres applications collaboratives où aucun apport, même correctif, n'est anonyme.

La validation des apports permet aussi de s'assurer de leur cohérence, d'achever éventuellement leur normalisation, de juger de leur qualité et de l'intérêt à relancer leur auteur pour tel ou tel autre chantier. La validation représente donc un travail technique et de vérification qui serait trop lourd pour les Archives s'il n'était pas largement partagé : le

¹ Noms de Vendée : <http://nomsdevendee.fr/>

succès des Noms de Vendée, qui sont passés de 700.000 données à 2,5 millions en cinq ans, tient au fait que son administration ne peut être elle-même que pleinement collaborative. Une convention a donc été passée avec le donateur et trois autres particuliers pour leur reconnaître le droit de partager l'administration du logiciel avec le Département, auquel il appartient. Ils procèdent aux intégrations de bases particulières et ils maintiennent le contact avec près d'une centaine de gros contributeurs, tandis que les Archives procèdent de leur côté à l'intégration des propositions ponctuelles de correction, ce qui occupe en moyenne une heure par jour l'archiviste qui en est chargé. L'investissement des archivistes offre cependant un retour appréciable : c'est un moyen de manifester leur participation à l'administration collaborative, mais aussi de repérer dans le public les personnes qui travaillent le mieux et le plus souvent, et qui sont donc susceptibles de devenir de nouveaux gros contributeurs, ou de participer à d'autres chantiers.

L'unité de l'administration est assurée par des liens constants entre les administrateurs et par une réunion annuelle qui permet de confirmer le partage des tâches, la politique d'indexation sur de nouvelles sources, mais aussi les évolutions techniques. Les administrateurs collaboratifs ont en effet la capacité d'intervenir sur le logiciel lui-même. C'est avec un grand professionnalisme qu'ils l'ont fait évoluer depuis qu'il est hébergé par les Archives : ils ont d'abord rendu possible le lien direct de l'indexation à l'image concernée, puis ils ont développé un outil de recherche phonétique qui se défie des orthographes variables d'un même nom ; sur une suggestion d'un internaute, ils ont encore créé un mode de recherche par couple, renvoyant à tous les actes où l'un d'eux est cité. Enfin, ils ont dernièrement rendu la base moissonnable² et ont créé un entrepôt OAI pour en offrir les données à des portails, et en premier lieu à celui du ministère de la culture, "Généalogie", ainsi renforcé par un dixième participant, mais également dopé d'un quart de contenu complémentaire. Si la mobilisation des Archives auprès des administrateurs collaboratifs est bien réelle, il n'en a pas coûté pour autant un sou au Département, en dehors des coûts d'hébergement de la base.

L'indexation des matricules militaires

L'expérience des Noms de Vendée nous a permis d'oser entreprendre en 2015 l'indexation collaborative des registres matricules militaires de la guerre de 1914, une opération dont le coût peut être estimé, pour un département comme le nôtre, à au moins 100.000 €, d'après les exemples donnés par le marché. Nous bénéficions d'un atout : une base d'indexation des actes de naissance des classes d'âge concernées, offerte pour cette opération exclusivement par « Généalogie.com », l'entreprise jouissant déjà d'une licence de réutilisation commerciale des images de l'état civil de la Vendée³. Il fallait néanmoins l'augmenter de quelques informations propres aux 313 registres matricules concernés, qui portent sur une population de plus d'une centaine de milliers d'individus. Pour ce faire, neuf cents contributeurs occasionnels des Noms de Vendée ont été sollicités peu avant Pâques, chacun étant invité à prendre en charge au moins un registre et à rendre son travail dans les deux mois. Cent vingt d'entre eux ont répondu présents en l'espace de quatre jours, et tout a été exécuté dans le terme prévu. Désormais, une équipe plus restreinte achève de vérifier les discordances entre état civil et matricules, et de compléter les données relatives aux militaires absents de l'état civil.

² Actualité « Une vitrine nationale pour Noms de Vendée », <http://tinyurl.com/p8np3d8>

³ « Les profits de la réutilisation commerciale des archives publiques ne sont-ils que financiers ? », intervention à la journée d'étude organisée par les Archives de France le 23 septembre 2014 <http://tinyurl.com/op7p7ls>

Outre la facilité et la rapidité de la mobilisation de collaborateurs pour cette opération, c'est la motivation exprimée par un certain nombre qui donne à penser : beaucoup évoquent tout simplement de la reconnaissance pour le travail déjà accompli aux Archives et pour l'usage qu'ils font de leur site internet depuis une douzaine d'années. Motivation fondée sur de la reconnaissance, mais sans doute aussi sur la dynamique d'un élan collectif. Voilà qui ouvre des perspectives mais met aussi les archivistes devant une responsabilité : comment être en phase avec ce public, comprendre ses attentes et y répondre, protéger son travail mais lui donner aussi une utilité pour tous ?

Le L@boratoire des internautes

Le travail collaboratif paraît se répartir autour de projets de nature bien distincte mais qui sont tout aussi intéressants pour les Archives. Les uns sont des projets individuels, les autres collectifs. Les exemples d'indexation nominative donnés ci-dessus relèvent de cette dernière catégorie. On y ajoutera chez nous une sorte de blog, le « L@boratoire des internautes⁴ ». Le public y trouve des photos à identifier, mais aussi un certain nombre de questions à débattre jusqu'à ce que leur résolution permette d'enrichir une analyse documentaire, de rédiger une biographie ou une note historique. Pour guider les internautes et décourager les interventions oiseuses si fréquentes sur internet, chaque billet porte une problématique aux questions claires et précises. Il a été ainsi possible de constituer un guide sur les origines de la presse vendéenne⁵, dont les premiers titres se sont révélés être conservés à Nantes, à Grenoble ou encore dans tel carton des Archives nationales. Un guide des sources relatives aux combattants de la guerre de Vendée⁶, d'un camp comme de l'autre, est également enrichi par le L@boratoire où les internautes ont commencé à signaler des archives éparpillées dans toute la France. Le L@boratoire a aussi permis de remettre en cause certaines données historiques répétées à l'envi, en faisant participer le public à de la critique de sources. Non, Georges Clemenceau n'a jamais prétendu se solidariser de la Terreur en Vendée et de ces « mariages républicains, je cite, où les vierges accouplées à des hommes, par une imagination néronienne, avant d'être jetées dans la Loire, avaient à la fois l'angoisse de la mort et la souffrance de la pudeur outragée ». C'est Édouard Drumont, dans *Les Juifs contre la France* qui, en 1899, lui attribua, parmi d'autres gentillesses, ce propos désormais répété en boucle sur internet et encore récemment gravé dans la notice que Wikipédia lui consacre⁷.

Trois dictionnaires en ligne

En invitant les internautes à apporter des éléments biographiques sur certains personnages, le L@boratoire soutient une autre activité collaborative, celle des dictionnaires en ligne des Archives, qui relèvent plus de la catégorie des projets personnels que des collectifs. Le Dictionnaire toponymique⁸, le Dictionnaire historique des communes⁹ comme le Dictionnaire biographique des Vendéens¹⁰ accueillent des notices accompagnées de champs d'indexation assez développés. Les notices peuvent être très

⁴ <http://laboratoire-archives.vendee.fr/>

⁵ Billet : <http://tinyurl.com/or6w4yb> ; et guide : <http://tinyurl.com/orya6jz>

⁶ Billet : <http://tinyurl.com/nspf8w6> ; et guide : <http://tinyurl.com/ncpck2b>

⁷ « Clemenceau, solidaire de la Terreur ? » <http://tinyurl.com/ngfd6fh>

⁸ <http://toponymes-archives.vendee.fr/>

⁹ <http://communes-archives.vendee.fr/>

¹⁰ <http://vendeens-archives.vendee.fr/>

élaborées, ou au contraire n'être encore constituées que de notes de travail impropres à une édition sur papier. La souplesse du système a permis d'absorber des séries entières de notices formant des sortes de sous-dictionnaires¹¹ suggérés par les contributions du public : 9000 notices très succinctes relatives aux prêtres identifiés depuis le Moyen Âge dans le département ; 700 notices très documentées au contraire sur les prêtres, encore, mais seulement vivant sous la Révolution ; 900 notices d'habitants de Fontenay-le-Peuple, toujours sous la Révolution ; 100 notices de docteurs en médecine de l'Ancien-Régime ; 1500 notices relatives aux notaires du département depuis le XVI^e siècle ; 110 notices de papetiers rédigées par un spécialiste de la question qui a été incité à les constituer par l'existence même de notre dictionnaire, etc.

Des contributions de plus en plus scientifiques

Disposer d'outils collaboratifs, qui sont de plus assez bien référencés sur Google, attire en effet des collaborations spontanées et souvent présentées à l'état d'être publiées. Ce fut le cas de l'indexation nominative des poilus cités au fil des numéros des bulletins paroissiaux imprimés¹², qui ont été diffusés durant la Guerre de 1914, et dont une collection est en ligne sur le site des Archives. S'y ajouta aussi l'indexation des pensionnés vendéens de l'État sous la Restauration¹³. Par ailleurs, un érudit de Montaigu a multiplié les notices de sa commune dans le Dictionnaire toponymique, et il les a toutes soigneusement enrichies de photographies et de notes historiques ou archéologiques¹⁴. Les initiatives individuelles reposent en effet souvent sur un véritable travail scientifique, lui-même presque toujours soutenu par la numérisation préalable des archives, que leurs images soient déjà disponibles en ligne ou encore provisoirement réservées au seul usage de celui qui en bénéficie. On citera l'inventaire analytique en cours d'un minutier de notaire, dans la tradition de ceux qui l'ont précédé¹⁵, mais également des inventaires analytiques portant sur des parties de fonds d'archives à la structure plus complexe comme des chartriers, ceux de l'abbaye de Jard, des baronnies de Rié et des Essarts, celui de la seigneurie de la Rabatelière.

L'élan collaboratif porte encore sur d'autres modes de mise en valeur des collections des archives. D'Allemagne nous est parvenu un travail portant sur tout un fonds d'imprimés constitué des premiers ouvrages fondamentaux relatifs à la guerre de Vendée¹⁶ : essais historiques et mémoires de témoins, au texte ocrisé et soigneusement relu. Par ailleurs, des ensembles significatifs de correspondances ont été transcrits (ainsi, les 427 lettres d'un préfet d'Empire à sa femme). Citons encore les quarante plus anciennes chartes conservées en Vendée et remontant au XI^e siècle, qui ont été traduites par un médiéviste. On espère aujourd'hui que nos rubriques de notes historiques et de commentaires de documents attireront aussi des contributions de qualité venues du public.

¹¹ Liste des sous-dictionnaires : <http://tinyurl.com/okuusod>

¹² Indexation venue nourrir les Noms de Vendée (<http://laboratoire-archives.vendee.fr/Noms-de-Vendee>) et provenant des bulletins paroissiaux en ligne <http://tinyurl.com/ncuyjh3>

¹³ Même chose pour ces dossiers de pension conservés à Vincennes.

¹⁴ Fiches toponymiques de Montaigu <http://tinyurl.com/o5s5bq6>

¹⁵ Les ensembles d'analyses les plus riches ont été fournis jadis par Jean Maillaud pour les minutiers de Fontenay-le-Comte, <http://tinyurl.com/q53uod4>

¹⁶ « Bibliothèque électronique vendéenne » relative à la guerre de Vendée, <http://tinyurl.com/oxi2ts3>

Deux leçons paraissent découler de cette expérience. D'une part c'est aussi au public de définir notre champ de compétences, et en l'occurrence il le comprend comme étant ce qui concerne la Vendée, ce territoire dont nous renseignons l'histoire. Voilà qui nous a incités à mettre notre outil de publication en ligne à la disposition d'institutions conservant des fonds d'archives relatifs à la Vendée : un jour, peut-être, les Archives nationales pour les dossiers de l'abbaye prémontrée de Jard, d'ores et déjà les archives nationales d'Italie à Turin pour le fonds des baronnies de Rié et des Essarts¹⁷, ou le Service historique de la Défense¹⁸ pour l'indexation des pensions militaires touchées par des Vendéens sous la Restauration. Les propositions collaboratives incitent d'autre part à accueillir toutes sortes de travaux mettant des archives en valeur. Il s'agit de l'indexation nominative, certes, de la description analytique aussi, mais encore de la transcription de textes, de leur traduction, et de tout ce qui favorise les renvois aux pièces originales : notes historiques diverses, biographies, etc., autant de travaux qui mettent les archivistes en situation d'éditeur. Tous s'appuient sur des sources précisément référencées, faisant le plus souvent l'objet d'une entrée sur le site des Archives : il en résulte que toute cette production, à la périphérie des instruments de recherche classiques, crée en tout cas autant d'incitations à leur consultation.

L'action collaborative : une option comme une autre ?

Nous n'avons longtemps pas eu besoin de nous préoccuper du public, alors même qu'il nous gâtait. Le transfert brutal des généalogistes, passés des salles de lecture aux sites internet, a toutefois révélé qu'il ne nous restait plus guère de réserve par ailleurs, ce dont nous ne nous étions pas aperçu entretemps. Leur nombre masquait en effet la raréfaction de chercheurs aux profils différents, qui s'est produite en une quinzaine d'années : universitaires, érudits, étudiants, amateurs divers. Aux nombreuses raisons qui l'expliquent (l'évolution de la formation scolaire, la concurrence très forte d'autres pratiques sur le temps libre, etc.) s'en ajoute une qui pourrait bientôt les supplanter toutes : désormais, plus on est jeune et habitué tôt à utiliser essentiellement un écran, moins facilement on semble arriver à lire un manuscrit. L'écriture du XIX^e siècle est devenue aussi étrange que celle du XVI^e siècle. Du reste, la majorité des derniers mémoires universitaires paraissent préférer les sources imprimées. Ajoutons que le tarissement vraisemblablement proche des flux de papiers versés par les administrations, risque de nous couper de la source des archives. De toute façon, que les systèmes d'archivage électronique échappent aux archivistes ou non, rien ne les contraindra à devenir des modules intégrés à nos bons vieux dépôts d'archives, massifs et encombrants. Alors, hors-jeu, désertés par un public désespérément rare parce qu'incompétent, ces derniers, transformés en musées des archives connaîtraient un déclin rapide en dépit de la curiosité que soulèveraient ces sortes d'égyptologues que nous serions devenus.

Le pire n'est cependant jamais sûr. L'activité collaborative pourrait être une façon de le repousser parce qu'elle soutient la révolution des rapports des archives avec leur public : ce dernier est peut-être moins dense dans leur aire proche, mais un grand public de chercheurs travaille en ligne et se répartit déjà en réseaux à la géographie complètement

¹⁷ Fonds des baronnies des Essarts et de Rié conservés à Turin, <http://tinyurl.com/om9qz42>

¹⁸ Plus généralement, ce sont les principaux dossiers relatifs à la guerre de la Vendée conservés par l'Armée qui ont été mis en ligne : <http://tinyurl.com/npj2c6>

éclatée. L'activité collaborative renforce ces réseaux ; elle fait bonne impression aux yeux des médias comme à ceux des élus, et elle accorde du crédit aux archives. Elle dépend moins de nos efforts de communication qu'elle n'en confirme l'utilité : actualités, informations, circulaires trouvent des lecteurs attentifs. L'activité collaborative contribue aussi à la formation dont a besoin le public qui souhaite passer de la pratique généalogique primaire à l'étude locale, la biographie, à des monographies. Elle étend l'intérêt du public vers de plus vastes ressources. Elle démultiplie le travail des archivistes dans des domaines qu'ils ne sont pas en mesure d'aborder seuls, ou bien où ils auraient avancé bien plus lentement. L'activité collaborative rejoint aussi les chercheurs confirmés dont les contributions renforcent la qualité scientifique des travaux diffusés par les Archives. D'une manière générale, elle facilite la pénétration dans les archives, sur les sites internet comme en salle de lecture, où revient tout de même un public différent, plus ambitieux, bien plus connaisseur des ressources.

L'action collaborative pourrait donc bien être plus qu'une option : une nécessité. Toutefois, comme pour toute autre nécessité, il faut se préparer à en soutenir la charge, parce que c'est un engagement contraignant en temps, en compétences mobilisées, en énergie dans la poursuite de relations multiples et exigeantes. On a dit la démultiplication du travail qu'elle apporte, l'ouverture aussi sur des domaines qui sont de son initiative propre. C'est encore un gage de dynamisme pour un service d'archives, poussé par une pareille demande extérieure, même s'il est soumis au rythme incontrôlable d'entreprises où il fait autorité mais qu'il ne maîtrise pas. On désespère parfois quand on n'en a plus de nouvelles et qu'on les croit enlisées, puis elles s'emballent tout à coup et il faut répondre à temps, être à la disposition des contributeurs comme des différents administrateurs collaboratifs avec lesquels s'équilibre le travail, et dont la présence rend chaque projet plus facile voire tout simplement possible.

*
* *

Ne serions-nous jamais mieux conservateurs qu'en veillant à nous adapter aux grandes mutations de notre temps qui touchent inévitablement notre métier ? Autrement dit, comment garder notre crédibilité lorsque tout change, au point que les nouvelles archives, désormais électroniques, ne jauniraient plus, nous annonce-t-on, ni n'attireraient de poussière ? Notre époque est cependant sujette pour un certain temps aux difficultés budgétaires, qui nous laissent plus faibles devant les défis à relever. Pour autant, le fait que des archives soient en ligne, ce qui ne fait que commencer, a déjà profondément changé leur perception. Aller jusqu'à intégrer des activités collaboratives dans la marche normale d'un service paraît être bien en phase avec cette évolution. C'est aussi reconnaître que si le public des archives est résolument acteur et non consommateur, ce peut être au bénéfice de tous et par le biais de nos sites internet. On a dit le décroisement, l'ouverture et le dynamisme qu'on est susceptible d'en tirer. Tout cela passe cependant par des relations assez égalitaires avec des administrateurs collaboratifs dont la présence est nécessaire pour supporter la charge de travail. Leur compétence et leur engagement, mais aussi leur indépendance totale, puisqu'ils sont bénévoles, justifient qu'on partage avec eux les décisions qui modèlent la politique de l'activité collaborative. Celle-ci vient, là encore, bouleverser bien des habitudes.

Thierry Heckmann,
Archives de la Vendée